

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Séance du 28 novembre 2023

DELIBERATION N°6/2023
BUDGET PRIMITIF 2024

**Nombre de
conseillers : 11**

Présents : 9

Pouvoirs : 0

Votants : 9

L'an deux mille vingt-trois, le 28 novembre à 18h, le conseil d'administration légalement convoqué s'est réuni en Mairie de Saint-Georges-sur-Eure en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jacky GAULLIER, Président du Conseil d'Administration.

Date de convocation : 30 octobre 2023

Etaient présents : M. Jacky GAULLIER, Mme Isabelle GUYET, Mme Joëlle BAUDE, M Mickaël KONCZYLO, Mme Jacqueline CHAUVEAU, Mme Maryvonne BRIERE, M. Michel BUYASSE, Mme Catherine TACHET, Mme Corinne CLERJOU

Absents ou excusés : Mme Sabine LE PECHOUR, Mme Denise COLLIN,

Secrétaire de séance : Mme Joëlle BAUDE

Mme la Vice-Présidente présente le projet de budget primitif pour l'année 2024. Celui-ci s'équilibre à 37 475, 00 € en section de fonctionnement et 0 € en section d'investissement

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'approuver le budget primitif pour l'exercice 2024 du CCAS.

Pour extrait certifié conforme

M le Président



Jacky GAULLIER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

Date de mise en ligne : - 4 DEC. 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 30 novembre 2023

DELIBERATION N°5/2023

BUDGET PRIMITIF 2024

**Nombre de
conseillers : 10**

Présents : 6

Pouvoirs : 0

Votants : 6

L'an deux mille vingt-trois, le 30 novembre à 18h, le Comité des écoles légalement convoqué s'est réuni en Mairie de Saint-Georges-sur-Eure en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jacky GAULLIER, Président du Conseil d'Administration

Date de convocation : 30 octobre 2023

Etaient présents : M. Jacky GAULLIER, Mme Françoise MAILLY, Mme Virginie CARTON, Mme Marie DEPEINT, Mme Sophie PICOUL-LEHOUX, Mme LABROUSSE

Absents ou excusés : M Christian JAMINAIS, Mme CHABOCHE, Mme PAVIET, Mme BLANPAIN

Secrétaire de séance : Mme Françoise MAILLY

Monsieur le Président présente le projet de budget primitif pour l'année 2024. Ce dernier s'équilibre à 29 008, 00 € en section de fonctionnement et à 0 € en section d'investissement.

Le Comité, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'approuver le budget primitif pour l'exercice 2024 du budget de la Caisse des Ecoles

Pour extrait certifié conforme
M le Président

Jacky GAULLIER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

Date de mise en ligne : - 4 DEC. 2023